



<b>Mise sous régime - recyclage</b>		<b>PROD-1.1</b>
Nombre de stagiaires maximum <b>8</b>	Durée de la formation <b>3 jours</b>	Lieu de la formation <b>Bordeaux ou site client</b>

### 1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Contrôle et maintien des connaissances théoriques et pratiques des mises sous régimes d'ouvrages de production dans une centrale diesel ou TAC.

### 2. PERSONNES CONCERNEES

Personnels chargés de conduite : chefs de quart, chefs de bloc, techniciens d'exploitation,...  
Chargés de conduite en responsabilité dans une installation de production d'énergie d'une centrale diesel.

### 3. PRE REQUIS

Etre dans la fonction depuis quelques mois.

### 4. CONTENU\* DE LA PRESTATION

Enumération des prescriptions relatives aux interdictions, obligations, recommandations.

Définition des notions fondamentales :

- Condamnation et mise sous régime
- Chargés de : exploitation, consignation, travaux
- Attestation de mise sous régime
- Habilitations
- Identification des procédures de mise sous régime : émission, circulation, délivrance, retrait.
- Intégration des obligations des différents responsables.
- Définition des régimes spéciaux : surveillants, changements de chargé de..., interruption de travail, essais...

### 5. METHODES PEDAGOGIQUES UTILISEES

Le suivi qualitatif et l'évaluation se feront au passage des points clés par le formateur.  
Une épreuve pratique pourra avoir lieu si les installations et les contraintes d'exploitations le permettent.  
Un test de connaissance aura lieu à la fin du recyclage.  
Une synthèse sera animée à chaque fin de stage par un responsable de la production.

\*Contenu modifiable et adaptable sur demande